

Justificatif généré le 24/11/2022

Support de parution :



Date de parution :

24/11/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/19301529530956-2021J00638\\_2022-11-08](http://www.actu-juridique.fr/a/19301529530956-2021J00638_2022-11-08)

N° d'annonce :

19301529530956-2021J00638\_2022-11-08

## ARC EN CIEL

Société par actions simplifiée

168 Rue Diderot, 93500 Pantin

R.C.S. : BOBIGNY 799 991 625

Activité : travaux de peinture et vitrerie

**Tribunal de commerce de Bobigny**

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 08 novembre 2022

**Greffes du Tribunal de Commerce de Bobigny.** Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Atanas MARINOV pour une durée de 10 ans.